Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.28. — TELEPHONE

Encore une attaque

Parti dès patron-minet de son domicile, 25, rue de Leuze, M. Hay, employé d'octroi, se rendait à la gare pour prendre son service.

Il passait rue de la Planche-Trouée à trois heures quarante exactement, c'est-à-dire qu'il faisait déjà jour, lorsqu'il entendit du bruit derrière lui.

Instinctivement, il se détourna et se trouva en présence d'un jeune voyou qui, sans même prendre la peine de parlementer, le saisit à la gorge en s'écriant : « Donne tes sous, ou tu vas passer à la glace ».

Au lieu d'obtempérer à cette invitation, l'employé d'octroi cherchait à se dégager de l'étreinte et appelait au secours de toute la force de ses poumons.

La situation devenait critique pour le bandit. Il le comprit, et s'adressant à un camarade qui se trouvait un peu plus loin : « Paul, fait-il, passe-moi ton couteau ».

En entendant ces mots, M. Hay fit un mouvement pour voir où se trouvait le Paul en question, car il craignait d'être frappé par derrière. C'est le moment que choisit son agresseur pour lui porter un violent coup sur la tête, au sommet du front.

Heureusement, des pas précipités se firent entendre dans la rue et trois hommes se montrèrent : deux agents, un garde vigile.

L'employé d'octroi, tout étourdi, allait devenir une victime facile pour le bandit.

Une véritable chasse à l'homme commença alors contre les deux voyous, qui filaient par la rue de Lannoy. Enfin, après quinze cents mètres d'une course échevelée, on parvint à mettre la main au collet de l'un des poursuivis, l'agresseur.

Conduit au poste du troisième arrondissement, il a déclaré se nommer François Vandewicherg, âgé de 17 ans, demeurant 403, rue du Tilleul.

Son complice, Paul Delmotte, âgé de 20 ans, demeurant rue Choiseul, cour Lefebvre, 4, a été arrêté dans la matinée.

Il déclare n'avoir pas passé le couteau demandé, mais encore il nie avoir pris aucune part à l'attaque.

Tamponné par un car

Hier matin, un accident qui pourrait avoir des suites graves, s'est produit rue de Lille, à hauteur de la rue Charles-Quint.

Cyrille Vanbeusien, paveur, demeurant rue du Tilleul, se trouvait dans cette rue vers dix heures et demie, lorsqu'arriva un tramway se dirigeant vers Lille.

Que se passa-t-il alors ? Les uns, intéressés dans l'affaire, disent que l'homme voulut monter à la marche. Quoi qu'il en soit, pris de côté par le car, le malheureux s'en alla rouler dans le ruisseau.

Relevé par des témoins de l'accident, il fut transporté chez M. Gaston Grésillon, épicier, 88, rue de Lille, où un pharmacien d'abord et un docteur ensuite, vinrent lui prodiguer des soins.

Cyrille Vanbeusien, qui portait une plaie au côté gauche de la tête et avait une dent brisée, était sans connaissance. Pour lui faire reprendre ses sens, il fallut user de piqûres de caféine.

Revenu à lui, il fut aussitôt conduit à l'hôpital de la Fraternité.

COUPS DE TRANCHET

On a conduit hier à l'hôpital de la Fraternité, Marie Vion, âgée de 37 ans, servante dans un estaminet de la rue de l'Alouette. Cette personne portait des plaies pénétrantes à la poitrine et au dos. Elle a raconté qu'à la suite d'une scène, son amant lui avait donné plusieurs coups de tranchet.

Elle refuse, du reste, tout renseignement et déclare ne pas vouloir porter plainte, devant quitter Roubaix aussitôt guérie.

NOS GYMNASTES A BRAINE-LE-COMTE

Au concours de Braine-le-Comte, la « Roubaisienne » s'est classée première en division supérieure, et l' « Ancienne » deuxième.

En troisième division « L'Avenir du Fresnoy » est quatrième. Les trois sociétés sont couronnées.

SERIE DE CHUTES

Chez Dandoy-Lanselle et Cie, rue de Tourcoing, 189, Georges Penant, âgé de 27 ans, homme de peine, demeurant rue Cuvier, à Tourcoing, a fait une chute en poussant un chariot et s'est luxé l'épaule droite.

— Chez Motte et Delescluse, boulevard de Belfort, Edouard Bohez, âgé de 21 ans, apprêteur, place Carnot, à Wattrelos, est tombé sur un tuyau de vapeur et s'est fait des plaies au cou de pied à la malléole externe et au talon du pied droit.

— César Vandyck, âgé de 44 ans, demeurant rue du Tilleul, impasse Saint-Louis, 23, peintre chez Desmadryl, était occupé vers 11 heures du matin dans la construction de M. Roger, avenue des Villas.

En peignant un châssis l'ouvrier fit un faux mouvement, glissa de son échelle et tomba, se blessant assez sérieusement au pied droit.

EN RELEVANT UN CHEVAL

Gaston Vaneste, âgé de 40 ans, domestique chez Dhalluin Lepers, fabricants, rue de la Fosse-aux-Chênes, a été victime, vers 7 heures du soir d'un accident assez grave dans la cour de l'établissement de ses maîtres.

Une voiture de la maison François Walcke étant venue apporter des colis, un cheval fit un faux pas et s'abattit. Gaston Vaneste aida le conducteur à relever son canasson, et pour le récompenser de ses bons offices, le cheval lui octroya un coup de pied qui le blessa à la fois à la jambe et au pied gauches.

LES POIDS LOURDS

Au peignage Beaurepaire, rue Kellermann, dans la salle des cardes, Louis Charlier, âgé de 24 ans, débourreur, demeurant boulevard de Colmar a reçu un coussin sur le pied droit en démontant un travailleur de cardes. Le docteur a constaté une plaie contuse de la face dorsale du 4e orteil avec lymphangite aigue.

— D'autre part, Léon Hennebelle, aide-maçon, demeurant rue de Condé, cour Laureche qui travaillait à une construction rue Ingres a reçu une planche sur la tête.

Le docteur a relevé une très forte contusion.

LA MACISTRALE BITURE

Carlos Ghesquière, âgé de 51 ans, rattacheur, a été arrêté dimanche, vers 10 heures du matin, rue de la Gare, pour ivresse en récidive correctionnelle. Il a été maintenu en état d'arrestation et transféré à la maison d'arrêt hier après-midi.

ON EPURE

De deux heures à quatre heures, le service de la sûreté a procédé à une visite inopinée des maisons suspectes et cabarets mal famés, au point de vue des mœurs, notamment rue du Chemin de Fer, rue de l'Espérance, rue de l'Alma, rue de l'Avenet, rue Blanchemaille rue Vaucanson, rue du Fontenoy, rue Chapelle-Carrette, rue de Tourcoing, rue Saint-Honoré.

Aucune contravention n'a été relevée.

EPAVE DE LA RUE

Henri Dulruc, domestique, demeurant au Collège rue Notre-Dame-des-Victoires, a trouvé, dimanche soir, vers 5 heures 1/2, Grande-Rue, un portemonnaie contenant une certaine somme d'argent.

IL VOULAIT ENTRER

Dimanche soir, à 9 heures 40, des agents ont arrêté, rue de France, Charles Vandersoupel, demeurant 66, rue des Anges, qui, étant un peu ému, avait, paraît-il, brisé la porte d'entrée de la maison de Lucie Verhalgue, 126, rue de France.

Il s'est engagé à payer la casse et sera poursuivi simplement pour ivresse.

UNE BROUETTE DANS LE CANAL

Des ouvriers de la minoterie Jonville ont déposé, samedi, vers 10 heures du soir, chez Jules Nys, rue Marc-Seguin, 18, une brouette qu'ils ont retirée du canal, quai de Toulon.

Elle porte une inscription semblant prouver que son propriétaire est M. J.-B. Penseart.

MOUVEMENT SOCIAL

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS METALLURGISTES ET MECANICIENS. — Mercredi 30 juin, à 7 heures 1/2 précises du soir, au nouveau local, à la Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort (1er étage), réunion de la commission administrative avec la commission des mouleurs.

Ordre du jour : 1. Liquidation matérielle des deux syndicats. — 2. Fixation de la date et de l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale plénière des métallurgistes et des mouleurs. — 3. Divers importants.

Avis important. — Les administrateurs des métallurgistes sont priés de se trouver au bureau du secrétariat pour une communication importante du délégué fédéral.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 28 juin 1909

Naissances. — Denise Steenwerkers, rue de la Guinguette, cour Esquenet, 2. — Olga Herteler, rue Leverrier, cour Bernard, 8. — Laura Modart, rue Victor-Hugo. — Louis Grarre, rue Kellermann, 1. — Maria Crochon, rue Henri-Regnault, 6. — Simone Baudouin, rue Duguesclin, 54. — Germaine Dendoncker, avenue Julien-Lagache. — Anne Devreese, rue du Coq-Français, 185. — Marie Cattoire, rue Thèle, 36. — Léon Therrie, avenue Julien-Lagache. — Blanche Dendievel, rue Lalande. — Arthur Verdonck, rue de la Macquellerie, 131.

Décès. — Marie Vanthournout, 43 ans, sans profession, rue de la Chapelle-Carette, 24. — Ivo Deweer, 31 ans, sans profession, rue de Blanchemaille. — Florent Haddens, 73 ans, tailleur, rue du Moulin, 91. — Julie Hennion, 81 ans, sans profession, rue Saint-Jean. — Mort-nés, 2.

CROIX

SCENE DE MENAGE. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 2 heures du matin, Mille Paul, cabaretier, rue Holden, battait sa femme. Celle-ci se mit à crier au secours au point qu'elle réveilla tous les voisins, et fit un rassemblement. Les gardes Mahieu et Roger ont dû se rendre sur les lieux pour calmer Mille qui sera poursuivi pour violences.

FETE NATIONALE. — Il est rappelé aux commerçants de la commune que les demandes de jeux pour le 14 juillet seront reçues à la mairie jusqu'au 30 courant au soir.

Toutes les sociétés de la ville qui participeront au défilé du 14 juillet avec les sociétés subventionnées depuis le rassemblement qui aura lieu au Vent de Bise jusqu'à la revue qui aura lieu sur la Grande-Place auront droit au tirage de 150 francs de primes.

N. B. — Les sociétés subventionnées ne participeront pas aux dites primes.

RENTES DES TRAVAILLEURS. — Un journalier, Ottevaere Palmir, 23 ans, 117, rue de Wasquehal, travaillant chez Holden, s'est fait un effort en soulevant une brouette de tourteaux.

— Un maréchal-ferrant, Georges Lamoureux, rue de la Gare, travaillant chez Laurent André, rue de Lille, s'est brûlé au pied droit en soudant une pièce de fer.

WATTRELOS

POUR TAPAGE NOCTURNE. — Le garde Derrevaux a dressé contravention à la famille Auguste Delacre, domiciliée rue du Ballon, qui, dans la nuit de dimanche à lundi, faisait un chahut formidable en se disputant avec Louis Delaisez, demeurant même rue.

LA FRAUDE. — Le brigadier Dumoulin et le préposé Moris, de Roubaix, ont arrêté à 11 heures du soir, au passage du Grand-Chemin, Héléna Deneu, âgée de 15 ans, bacleuse, qui portait 60 boîtes d'allumettes estimées 27 francs.

HEM

La Fête Fédérale laïque

Grandiose manifestation républicaine

C'est dimanche qu'eut lieu à Hem, la fête fédérale des Amicales laïques du canton de Lannoy. Disons de suite qu'elle fut brillante et grandiose, digne du comité d'organisation, du vaillant personnel enseignant, de la municipalité, digne enfin de l'œuvre laïque et républicaine qui compte dans le canton de Lannoy tant d'artisans dévoués.

Par une généreuse pensée du comité d'organisation, en même temps que des salves d'artillerie annonçaient la fête, une grande distribution de pain et de viande était faite dès 9 heures aux indigents qui purent, grâce à nos amis, fêter à leur tour l'école laïque.

Toute la matinée fut occupée aux décorations. Le drapeau national flottait à toutes les fenêtres ; à certains endroits les décors magnifiques retinrent l'attention des nombreuses personnalités qui peu à peu arrivaient au banquet.

LE BANQUET

A la table d'honneur avaient pris place MM. Delecroix, député-maire ; Bourbon, inspecteur primaire ; Lamotte, conseiller général, etc., etc..

La plus franche cordialité n'a cessé de régner durant le festin qui fut servi de façon parfaite et égayé moins par le décor de la salle cependant très joli que par le charme des nombreuses dames qui y assistaient.

Des toasts vibrants furent prononcés, que nous regrettons de ne pouvoir insérer faute de place.

RECEPTION DES SOCIETES

Les sociétés arrivèrent l'une après l'autre et furent reçues par le comité d'organisation qui leur offrit les vins d'honneur.

Un mot aimable fut adressé à toutes, puis la formation du cortège se fit immédiatement.

LE CORTEGE

L'Harmonie de la Citadelle ouvrit la marche, suivie d'un magnifique groupe tricolore, du Comité d'honneur, du Conseil municipal, des écoles communales de filles d'Hem, de l'Amicale de l'école Pasteur, des écoles communales de garçons d'Hem, de la Fraternelle de l'école Victor Hugo et de la Lannoyenne de Lannoy. Suivaient ensuite l'Amicale des filles de Leers, l'Amicale de Chéreng, l'Orphéon de Lannoy, l'Amicale de Lannoy, la Philharmonie et l'Amicale d'Annappes, la Patriote de Croix, l'Amicale des filles de Willems, la Laïque de Lys, l'Amicale de Fiers-Breucq, l'Amicale de Baisieux-Grand, l'Amicale des filles de Lys, l'Harmonie Municipale d'Hem, l'Amicale de Tressin, l'Amicale d'Ascq, l'Amicale de Willems, les Intimes, Orphéon d'Hem, l'Orphéon et l'Amicale de Toufflers, les Volontaires et l'Amicale de Leers, l'Amicale de Sailly et la Patriote de Wattrelos.

Aux sons d'entraînants pas redoublés et entre une double haie de spectateurs enthousiasmés le cortège se déroula dans les principales rues de la commune pour se disloquer à la place où eurent lieu ensuite le concert et la fête de gymnastique.

LE CONCERT

Ce furent d'abord les élèves des écoles qui se firent entendre et vivement applaudir. On écouta ensuite avec grand plaisir l'Harmonie municipale d'Hem, l'Orphéon de Lannoy, la Philharmonie des écoles laïques d'Annappes, l'Orphéon de Toufflers, l'Orphéon les Intimes d'Hem et l'Harmonie de la Citadelle. Toutes ces exécutions furent très goûtées par le nombreux public.

LA FETE DE GYMNASTIQUE

Pendant le concert et au milieu d'une foule sympathique les 200 gymnastes de la Lannoyenne de Lannoy la Patriote de Croix, la Patriote de Wattrelos et les Volontaires de Leers évoluèrent aux applaudissements du public de plus en plus nombreux.

L'exécution des mouvements d'ensemble par tous les gymnastes réunis fut irréprochable.

La fête de gymnastique se clôtura par un concours de saut à la perche et de saut combiné dont voici les résultats :

Saut à la perche. — 1er prix Desmarchelier A. 2e A. Lienart, 3e Louis Nuttin.

Saut combiné. — 1er prix Tonneau Désiré, 2e A. Desmarchelier, 3e Coppens, 4e Craynest, 5e Liévin, 6e Créteur.

Les prix en espèces furent remis aux vainqueurs par le citoyen Delecroix, député-maire, qui eut pour les gymnastes un mot aimable avant leur départ.

FETE DE NUIT

Elle fut réussie de tous points et on admira beaucoup le Ballet des Normands exécuté aux sons d'un entraînant quadrille par une section de pupilles de la Patriote de Wattrelos. Ce ballet fut redemandé. De vifs applaudissements saluèrent chacun des tableaux militaires exécutés par la Patriote de Croix qui porta l'enthousiasme de la foule à son comble au moment de l'apothéose « La Défense du Drapeau », saluée par une vibrante « Marseillaise ».

Puis le feu d'artifice éclata et les couples s'enlacèrent pour tournoyer aux sons de danses enlevantes jouées par un brillant orchestre.

Et c'est ainsi que très tard dans la nuit, finit la Fête fédérale des Amicales laïques qui laissera à tous un excellent souvenir.

ECLAIREZ VOTRE LANTERNE. — Procès-verbal a été dressé à M. Jules Desprez, domestique, demeurant à Lys, pour défaut d'éclairage à son vélo.

LYS

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal de Lys s'est réuni hier soir à sept heures. Par une délibération motivée, il a décidé à l'unanimité que les deux sociétés musicales de la ville : Fanfare et Harmonie prendraient toutes deux le titre de « Musique Municipale ».

Elles toucheront la même subvention et à tour de rôle la même gratification pour habillements ou achat d'instruments ; ces gratifications ne devant pas augmenter pour les contributions le nombre des centimes additionnels. De plus, le Conseil a décidé que dans les cortèges officiels les deux sociétés se placeraient chacune à leur tour en tête ou en queue du cortège.

Dans les concerts elles joueront en premier, aussi à tour de rôle.

GAZETTE TOURQUENNOISE

S'adresser provisoirement chez le citoyen DUMORTIER, 12, rue Desurmont.

ACTE DE PROBITE

M. le directeur des douanes à Lille vient de féliciter M. François Rius, préposé des douanes au Sapin-Vert. Ce fonctionnaire, étant de service en gare, trouva un portemonnaie contenant la forte somme. Il remit sa trouvaille à ses chefs qui la restituèrent à son propriétaire.

VOL DE BICYCLETTE

Nous avons annoncé, hier, l'arrestation d'Henri Seynave, qui avait volé une bicyclette à Roncq. On vient d'arrêter, à son tour, son frère, Arthur, qui l'avait aidé dans son opération, moyennant une juste rétribution prélevée sur le prix de vente de la bécane.

Ils ont été transférés à Lille, hier après-midi.

AMOUR, QUAND TU NOUS TIENS...

On a dressé procès-verbal à Gaston D..., âgé de 20 ans, tondeur de tapis, et Valentine H..., âgée de 16 ans, frangeuse pour outrage public à la pudeur.

Ces deux victimes des premières effluves de l'été avaient choisi une voie du Blanc-Seau, comme chambre à coucher, n'osant pas demander à l'un des toits paternels de vouloir bien abriter leurs amours.

Je ne fume que le NIL

UNE PARTIE QUI FINIT MAL

Lundi matin, Dieudonné Ramet, qui demeure 66, rue du Dragon, et Désiré Stredt, domicilié rue de la Blanche-Porte, chez Dierika, n'ayant pas de travail, décidèrent de faire une partie de canot.

Cette résolution prise, ils gagnèrent la maison d'Henri Godefroy, tenancier de « l'Eléphant Blanc », louèrent une barquette et partirent.

Vers 10 heures et demie, ils étaient de retour. Ramet qui dirigeait le mouvement eut alors la mauvaise idée d'aborder, non au débarcadère, mais à environ cinquante mètres de là.

La barque touchait à peine à la rive, ou plutôt avait toutes les peines du monde à s'en approcher. Ce que voyant, il voulut sauter sur la berge et plongea une tête dans l'eau.

Désiré Stredt ne savait comment lui porter secours. Il cria, se démena et une fillette s'en fut prévenir Henri Godefroy qui accourut et parvint à retirer Ramet, tout heureux d'en être quitte pour un bain.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 28 juin 1909

Naissances. — Parmentier Jules, rue du Dahomey, 114. — Rémy Fernand, rue du Tilleul, 91. — Müllier Emilienne, rue de Dunkerque, 193. — Keesteloot Julien, rue de la Cloche, 47. — Dufourmont Marcel, rue Achille Testelin, 264. — Sarazin Emilienne, rue Augereau. — Louage Henri, rue Nationale, 122. — Guilbert Albert, rue Nationale, 122. — Terrier Irène, rue Nationale, 122. — Devos Marie, rue de Menin, 49.

Décès. — Duquesne Gustave, 52 ans, entrepreneur de peinture, rue du Château, 40. — Flament Henri, 72 ans, sans profession, rue de Lille, 75. — Buysers Jeanne, 24 ans, sans profession, rue de Gand, cour Rousseau.

SAVON DU CONGO Blancheur du teint VICTOR VAISSIER

Lille

UN FORCENE

Dans l'après-midi de lundi, un charretier ivre, conduisant un tombereau de charbon, causait un tel scandale au quai Vauban, qu'un agent intervint pour le calmer et lui ordonner de laisser les passants en paix.

Le charretier furieux voulut empoigner le sergent de ville et tous deux se bousculaient avec des chances variables de succès final, quand devant l'hostilité de certains des débardeurs du port Vauban l'agent dût lâcher prise.

Il revint bientôt avec des employés de tramways qu'il avait requis et une lutte homérique s'engagea entre le pochard et ceux qui voulaient l'appréhender.

Il ne fallut pas moins de quatre agents mandés par téléphone au 5e arrondissement pour maîtriser l'ivrogne que l'on dut, en fin de compte, placer sur un camion pour le mener au violon.

Comme bien on pense, cette scène avait causé dans le quartier une émotion considérable.

LES CAMBRIOLEURS AU CIMETIERE

Le métier de dévaliser les vivants offrant parfois des dangers, c'est aux morts que s'en prennent maintenant les cambrioleurs.

Lundi matin au cours d'une tournée dans le cimetière de l'Est, un garde constata que de nombreuses chapelles avaient été cambriolées pendant la nuit ; les objets les garnissant, candélabres, crucifix, etc., étaient disparus.

Le commissaire du 9e arrondissement fut aussitôt averti et ouvrit une enquête.

Le magistrat fit prendre l'empreinte de traces de pas nettement dessinés dans la terre molle autour des monuments cambriolés.

On n'a jusqu'ici aucun indice qui permette d'espérer l'arrestation des voleurs, mais des instructions ont été données pour un redoublement de surveillance de jour et de nuit.

Mercredi 30. Réclame aux Galeries Lilloises : Couteaux de table ou dessert, manche corne, lame Louis XIII, valant 1.00, vend 0.65 pièce.

MALADE AU TRAVAIL

Lundi, vers 11 heures du matin, un plafonneur, M. Isidore Debacker, 34 ans, demeurant rue de Lille, à Thumesnil, était occupé dans une maison en construction de la rue Louis Faure.

Soudain, le malheureux fut pris d'un malaise et s'affaissa sur le sol, en proie à une violente hémorragie buccale.

On s'empressa de relever Debacker qui, après avoir reçu les soins d'un docteur dans une pharmacie voisine, fut conduit à l'hôpital de la Charité où il fut admis d'urgence.

FOLIE DE CHIEN

Dans l'après-midi de dimanche, vers 3 heures, un chien de forte taille, gambadait sur le boulevard de Strasbourg, lorsque tout à coup il alla se jeter étourdiment dans les jambes d'un cheval attelé à une voiture que conduisait M. Georges Dewitte, boucher, rue de Lille, à Ronchin.

Le cheval, pris de peur, fit un brusque écart et tomba sur la chaussée. On s'empressa de le relever et l'on constata que dans sa chûte il s'était blessé aux jambes.

Quant à M. Dewitte qui se trouvait dans le véhicule, il en fut quitte pour une émotion passagère.

L'un des brancards de la voiture fut brisé.

SEANCE DE BOXE AU RECRUTEMENT

Après avoir déambulé péniblement toute la nuit, n'ayant pas de domicile, le manœuvre de maçon Arthur Tittelin, 44 ans, passait lundi vers 7 heures du matin, place aux Bleuets.

La porte du bureau de recrutement étant ouverte, Tittelin y entra, et après avoir erré dans la cour et les escaliers pénétra dans un bureau.

Avisant une serviette de toilette pendue à un clou, il s'en empara.

Au moment où il sortait du bureau, il fit la rencontre d'un militaire, M. Gaston Sannier, de la 1re section, qui le pria d'expliquer sa présence à cette heure en cet endroit.

Ayant reconnu la serviette qui passait de la poche du manœuvre, le militaire voulut le fouiller.

Mal lui en prit, car Tittelin se rappelant des leçons de boxe apprises au régiment, lança trois coups de poing au militaire qui, heureusement ne fut pas blessé.

Ayant réussi à le maintenir, M. Sannier conduisit son agresseur au poste du 2e arrondissement, où il fut laissé en liberté après avoir été gratifié d'un procès-verbal.

CYCLISTES, ATTENTION !!

Un confiseur, M. Louis Vantorhout, 29 ans, demeurant 78, rue Nationale, était venu en vélo dimanche matin, à l'Hôtel des Postes, place de la République.

Se conformant à l'avis placardé sur le monument, défendant d'entrer les vélos à l'intérieur, il abandonna le sien quelques instants à la porte.

Pendant qu'il causait à l'employé d'un guichet, un audacieux filou s'empara du vélo, et l'ayant enfourché disparut vers la place de Béthune.

On juge de l'émotion du confiseur lorsqu'il revint pour prendre sa machine estimée 200 francs, d'en constater la disparition.

Le confiseur n'eut que la seule consolation d'aller conter sa mésaventure à la police qui recherche l'audacieux amateur de bécanes.

ADROITES VOLEUSES

M. Leclercq, Lijoutier, 106, rue d'Arras, voyait entrer chez lui, samedi soir, deux femmes qui désiraient voir des bijoux dont elles voulaient faire un choix.

Il fallut que le commerçant complaisant vidât successivement toutes ses vitrines, rien ne plaisant aux visiteuses très difficiles.

Après qu'elles furent parties, sans rien acheter du reste, M. Leclercq constata la disparition d'une montre en argent.

Ayant toutes sortes de bonnes raisons de soupçonner les deux femmes qui l'avaient amusé si longtemps, il a porté plainte contre elles à la police en donnant un signalement qui permettra leur prompte arrestation.

UN VIOLENT TERRITORIAL

Une enquête est ouverte au sujet d'une querelle qui eut pu dégénérer en rixe grave et qui s'est produite dans un compartiment de 3e classe du train de Tourcoing-Roubaix à Lille, arrivant en gare à minuit et demi.

Ayant une discussion avec un autre voyageur, un territorial du 43e ayant dégainé, tenta paraît-il de frapper son adversaire à coups de baïonnette.

L'intervention de ses compagnons de route l'empêcha de commettre quelque sottise et à l'arrivée du train, le soldat se rendant compte de la gravité de son acte, se faufila parmi les voyageurs et disparut.

Bien qu'aucune plainte n'ait été déposée, le brutal réserviste n'en est pas moins recherché.

LA CHALEUR COMMUNICATIVE...

Est-ce qu'elle gagnerait jusqu'aux objets portés par les participants aux banquets ?

La montre de M. Henri Bonte, cultivateur à Chemy, s'est envolée dimanche du gousset qui l'abritait pendant que son propriétaire assistait à un repas de corps dans une salle de la ville.

M. Bonte qui doute que sa montre soit partie seule prendre l'air et fort en peine de la perte de ce bijou en or et d'une valeur de 150 francs, a déposé plainte au commissariat du 1er arrondissement.

CAISSE D'OUTILS MAGIQUE

Une caisse renfermant des outils, avait été expédiée samedi, à la gare Saint-Sauveur, à destination de Dunkerque, par M. Blin, demeurant rue de Paris.

Lorsqu'on voulut, dans la nuit, placer la caisse dans un wagon, on constata qu'elle avait subitement disparu.

Sur la plainte de la Compagnie, la police a ouvert une enquête, à l'effet de rechercher l'auteur de ce larcin.

Funérailles de M. Hannotin

C'est lundi, à 9 heures du matin, qu'ont eu lieu, au milieu d'une très nombreuse affluence, les funérailles de M. Albert Hannotin, architecte, ancien adjoint au maire de Lille.

Dans l'assistance, nous avons remarqué : MM. Vincent, Préfet du Nord ; Richard, secrétaire-général de la Préfecture ; Arrighi, chef de cabinet ; Dassonville, président du tribunal civil ; de Baroled, directeur des Postes et Télégraphes ; les maires de Lille et d'Hellemmes ; Wellhoff, receveur municipal ; Salé, proviseur du Lycée Faidherbe ; Calmette, directeur de l'Institut Pasteur ; les docteurs Debierre et Dutilleul ; le président et le bureau de l'Amicale des Anciens Elèves des Beaux-Arts ; de nombreuses personnalités des services municipaux, des architectes, des avocats et des peintres, etc., etc.

A la gare, où le corps de M. Hannotin avait été conduit pour être transporté à Paris, où doit avoir lieu l'inhumation dans un caveau de famille, au Père-Lachaise, M. Lecocq adressa un dernier adieu au défunt.

Au Parquet

L'ESCROC DES BIJOUTIERS DE LILLE. — M. Delalé a renvoyé devant le tribunal correctionnel, pour comparaître à une prochaine audience, l'escroc Henri Franchomme, qui, sous prétexte d'acheter des bijoux, avait réussi à subtiliser une bague et une épingle de cravate en or à deux bijoutiers de notre ville.

UN FORAIN BLESSE A LILLE. — Un chef de bureau de filature, M. Elie Dhouze, demeurant 3, rue du Chasseur, à Lille, comparaîtra incessamment devant le tribunal correctionnel pour coups et blessures.

Dhouze aurait exercé des violences sur un marchand forain, M. Martin Nuchen, habitant 6, rue Degland, et l'aurait blessé à l'œil.

C'est M. Houeix, juge d'instruction, qui s'occupe de cette affaire.

AFFAIRE DE COUPS A HOUPLINES. — Le 8 juin dernier, Madeleine Thibaut exerçait des violences et voies de fait sur la personne de M. Albert Desmet, demeurant à Houplines.

Elle répondra de ses violences devant le tribunal correctionnel.

VOL A PHALEMPIN. — Le journalier Gaston Kléber, 17 ans ayant dérobé des cuillers à café à une cabaretière de Phalempin, est renvoyé par M. Houeix, devant le tribunal.

LE GARDE CHAMPETRE AVAIT L'ŒIL

Se rendant au poste du 7e arrondissement, le garde-champêtre Mulliez passait lundi, vers 9 heures 1/2, rue Abélard, lorsque son attention fut attirée par l'attitude étrange d'un individu porteur d'un sac.

Curieux par métier, le policier interpella le passant, qui, très gêné, continua sa route, faisant semblant de ne pas l'entendre.

Voulant savoir ce que contenait le sac, le garde hâta le pas, et, ayant rejoint l'individu, le questionna.

Se troublant aussitôt, ce dernier déclara s'appeler Jules-Abel Verbecque, 27 ans, manœuvre, demeurant rue Monge, 21, et avoua que le sac renfermait 6 kilos de plomb qu'il venait de dérober à la gare de la porte d'Arras.

Sur ces aveux, Verbecque a été mis en état d'arrestation et sera déféré aujourd'hui pour vol au Parquet.

LES JOIES DU CYCLISME

Quand M. Félix Dalluin, 21 ans, passa en bicyclette, dimanche, vers 6 heures 1/2 du soir, façade de l'Esplanade, une jeune fille en train de se livrer à une dangereuse acrobatie sur un vélo qu'elle voulait à toutes forces faire marcher droit, arrivait en sens inverse.

Le dénouement était fatal. Zigzaguant au travers de la roue, l'apprentie cycliste et M. Dhalluin firent ce que deux passants font, lorsqu'ils se rencontrent au coin d'une rue. A droite, à gauche, puis ensemble, paf ! l'un cognant l'autre.

Ramassant une pelle magistrale, les deux cyclistes purent se relever sans trop de mal. Lui ne s'était fait aucune blessure ; seule sa machine avait souffert du choc. Il se la chargea sur le dos et regagna ses pénates 209, rue de Paris.

Elle, dans sa chûte périlleuse, s'était abîmée la figure. Elle se dirigea vers une pharmacie où on la pansa.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

WAVRIN

POUR L'ARGENT DU MORT

Depuis que son beau-père, le malheureux Campagne qui mourut dans l'incendie des Magasins généraux de Lille laissa sa femme héritière d'une petite somme, le mineur, François Duquesne, mène une vie désordonnée.

Ne travaillant plus, fréquentant les cabarets, il ne rentre chez lui qu'ivre et pour menacer de mort sa femme qui se refuse à lui donner de l'argent pour boire.

Au cours d'une terrible scène qu'il fit à cette dernière, Duquesne dans sa fureur alcoolique, la battit sans mesure et brisa dans sa demeure et des objets mobiliers et une fenêtre de sa maison.

Saisie d'une plainte que porta contre son époux, Mme Duquesne-Campagne, la gendarmerie a verbalisé.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

FRESNES

L'incendie de la Verrerie

Comme nous le disions hier, l'incendie de la verrerie de l'Escaut se solde non seulement par des pertes considérables, mais par un sinistre ouvrier, puisqu'il va réduire le personnel au chômage.

Nous avons noté le dévouement de la population, des pompiers bénévoles qui s'efforcèrent d'apporter des secours, avec le concours de M. le commissaire de Condé, qui assurait un service d'ordre difficile.

Au cours de l'incendie, un Condéen, M. Beaumont Adolphe, eut une jambe prise entre deux caisses de verre et fortement contusionnée.

Les 6,000 caisses de verre du magasin et le bâtiment lui-même ont été détruits.

Le bassin est intact, mais les fours étenderies sont à refaire.

Ce ne fut que vers 10 heures 1/2 du soir qu'on fut maître du feu.

ANZIN

Un enfant écrasé sous une voiture

Le jeune Croptal Adrien, âgé de six ans, demeurant rue de Condé, traversait dimanche vers 6 heures du soir la chaussée en face de la rue Saint-Louis.

Il avait passé devant le tramway, mais n'avait pas aperçu deux voitures de la maison Gabet, accrochées l'une à l'autre, et conduites par le nommé Dayez Henri.

L'enfant fut heurté par la flèche de la seconde voiture, et roula sous les roues.

Quand on le dégagea, le pauvre petit avait le côté droit écrasé. Une hémorrhagie s'étant déclarée, il succomba lundi matin.

THIVENCELLES

Suicide d'un jardinier

Le jardinier de l'ingénieur Chalard, à l'ancien château Dewavrin, Marin, 60 ans, environ, a été trouvé pendu.

Le pauvre diable était depuis quelque temps en proie à des idées noires, paraît-il.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ANICHE

Un estaminet mis à sac

RIXE SANGLANTE ENTRE FRANÇAIS ET ITALIENS

Dimanche, vers 8 heures du soir, une rixe sanglante a éclaté entre Français et Italiens à l'estaminet tenu par un nommé Jacquino, mineur, sujet italien, place Berriaux. Un nommé P..., Français, ayant cassé plusieurs chopes, la cabaretière réclama le montant de la casse. Sur le refus de P..., un Italien intervint en faveur de la débitante. Une rixe s'engagea. P... s'acharna sur l'Italien. Plusieurs consommateurs s'interposèrent pour séparer les combattants.

Un nommé C... E..., Français, qui était complètement ivre, fut empoigné par l'Italien et une nouvelle lutte s'engagea. Les consommateurs se sauvèrent et l'Italien qui était en sang frais n'eut pas de peine à terrasser son adversaire. Il lui porta des coups de pied et des coups de talon dans la figure et sur tout le corps, le laissant pour mort sur le carreau. Puis il sortit par une porte de derrière de l'estaminet. C... revenant à lui, malgré ses nombreuses blessures et le sang qui lui coulait de la tête et du visage et se trouvant maître du cabaret n'hésita pas, en compagnie de P..., à mettre la maison à sac, s'emparant d'une chaise, faisant des moulinets, brisant tables, chaises, verreries, lampes, suspensions, tableaux. On ne compte pas moins de six chaises brisées et plusieurs tables. Toutes les chopes sont en morceaux.

Le cabaretier a porté plainte et une enquête est ouverte.

UN SUICIDE

Le nommé Carpentier Alphonse, âgé de 46 ans, s'est pendu chez lui, dimanche matin, vers 5 heures. Il laisse une veuve et une fillette de 12 ans.

Ce suicide est dû à l'état maladif de Carpentier. Il souffrait de dyspepsie et avait, depuis longtemps, des idées noires.

Cambrai

SUICIDE PAR AMOUR

Depuis mardi dernier, on avait signalé la disparition d'un ouvrier peintre de Neuville-Saint-Rémy, M. Arthur Schmilt, 28 ans, marié et père de deux enfants.

M. Schmilt, après avoir assisté, à Cambrai, à l'enterrement de son frère, mardi dernier, passa sa soirée au café Cacheux, place de la Gare, qu'il quitta vers minuit pour regagner son domicile.

M. Schmilt paraissant très affecté de la mort de son frère, sa disparition laissa supposer un suicide.

Hier matin, en effet, vers 4 heures 1/2, des pêcheurs aperçurent, à 50 mètres en aval du pont de Selles, un cadavre qui surnageait. Ils prévinrent aussitôt le pontier, qui parvint à ramener sur la berge le cadavre qui n'était autre que celui de Schmilt.

PAS-DE-CALAIS

HARNES

Bruit d'un grave accident de mine

Le bruit courait hier matin, dans Harnes, qu'un grave accident était arrivé à la fosse numéro 9 des mines de Courrières.

Le puits menaçait, disait-on, de s'écrouler et se rétrécissait, empêchant les cages de fonctionner. Renseignement pris, il n'en était heureusement rien. L'accident provient de ce fait : les coupes à terre dans la veine Marthé se font du jour, à l'aide de tuyaux qui passent dans les goyaux. Un des tuyaux étant crevé pendant la nuit de dimanche, pendant que l'on était en train de faire les coupes à terre, les terres s'accumulèrent dans le goyau, le remplissant. Le poids des terres fit plier le planchage, et les bois de guidage, ce qui empêcha les cages de fonctionner.

Les ouvriers en seront quittes pour une journée de chômage.

RICHEBOURG-L'AVOUE